

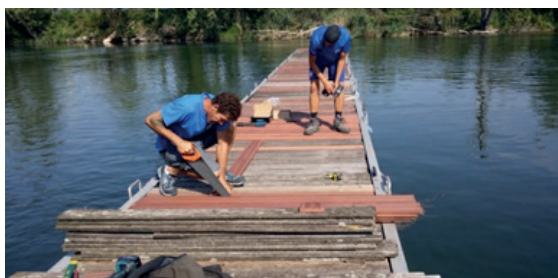
ENTRE BAISSSE ET CRUE DU LAC Quand le lac n'est plus au niveau...

La baisse du niveau du lac, opérée en octobre 2017, a bénéficié de conditions météo extrêmement favorables qui ont permis un déroulement idéal de la procédure. Cependant, de nombreux bateaux ont été impactés par cette opération et leur déplacement, principalement concentré au port de Grésine, a nécessité la création de plus d'une centaine de postes d'amarrage provisoires.

En outre, quelques adaptations sur certaines infrastructures portuaires ont également été nécessaires. Les hauteurs de marches ont été réadaptées pour faciliter l'accès aux pontons, les rails de fixation des pontons rallongés et des passerelles installées.

Des travaux de rejointoiement ont également été entrepris sur les zones habituellement immergées des ouvrages maçonnés.

Enfin, un ponton de 150 m de long a été installé devant la capitainerie augmentant ainsi la capacité d'accueil des ports durant cette période.



Port de Grésine (Brison-Saint-Innocent) : remplacement de platelage sur les pontons supplémentaires

Toutes ces opérations ont fortement mobilisé le Service des Ports qui a passé plus de 900 heures à leur mise en œuvre. Afin de maintenir une information de qualité auprès de nos plaisanciers, 6 239 SMS ont été envoyés entre le mois de septembre et le mois de décembre les alertant sur la nécessité impérieuse de surveiller la tension de leurs amarres.

Toujours dans le souci d'informer au mieux le public, des panneaux de signalétique ont été mis en place par le CISALB (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget) sur l'ensemble du lac aux endroits les plus dangereux comme les sites de baignades ou de plongées et les zones de haut fond.

Grâce à cela aucun incident grave n'a été à déplorer durant cette période. Le lac a retrouvé sa côte hivernale habituelle le 4 décembre.



Port de Mémard (Aix-les-Bains) : lors de la baisse des niveaux du lac



QUE D'EAU ! APRÈS LA BAISSSE DE SEPTEMBRE 2017, LA CRUE DE JANVIER 2018

A peine sorti des effets de la baisse exceptionnelle du niveau du lac, le Service des Ports se voyait à nouveau sollicité par une montée des eaux exceptionnelle.

Pendant la première semaine de janvier, une météo orageuse a provoqué une brusque montée du lac impactant très fortement la gestion portuaire. Le phénomène s'est aggravé à partir du 15 janvier quand le lac est monté, en une dizaine de jours, à plus de + 1,75 m par rapport à sa côte d'hiver.

Des contacts réguliers avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) ont permis d'anticiper les actions et le suivi des variations du lac sur le site accessible au public www.rdbmrc.com. C'est plus la rapidité de la montée des eaux que le volume qui a rendu la crue impressionnante.

En effet, ce niveau du lac à 233.22 a, depuis la régulation du lac en 1981, été largement dépassé en 1990 avec une côte à 233.95.

A nouveau, une information soutenue auprès des plaisanciers, avec plus de 8 500 SMS envoyés, a permis de minimiser les incidents et seuls 5 bateaux ont coulé suite à une rupture d'amarres.

Nous remercions ici tous les plaisanciers qui, par leur forte implication, ont permis de minimiser les désordres.

LES PROJETS 2018 UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX POUR LES PORTS

Petit Port : requalification

La création d'un mur de quai dans le bassin Sud et le renouvellement des platelages du bassin Nord viendront améliorer la sécurité des accès.

L'année 2018 sera donc une année charnière pour les ports gérés par Grand Lac. L'aboutissement de tous ces projets va modifier notablement l'offre de services. L'objectif majeur de Grand Lac étant de toujours s'adapter aux besoins des plaisanciers.

Travaux ports du Bourget-du-Lac

Un mur de soutènement sera créé sur la berge côté ouest du port du Bras Mort de la Leysse. Un nouveau ponton d'accueil sera installé au port des Grèbes.

Lancement des études :

Port des 4 chemins

Après un contentieux de plus de 10 ans, le Port des 4 Chemins au Viviers-du-Lac a définitivement été reconnu comme port public. Grand Lac peut désormais investir dans le réaménagement de ce port. Un dossier complexe de demandes d'autorisations administratives va donc être lancé ce printemps, et devrait aboutir à la rénovation indispensable de ce port.

Port à sec des Mottets

Devenue propriétaire de ce site en 2017 l'agglomération, suite à une étude de marché, souhaite développer une nouvelle activité de port à sec sur ce site.

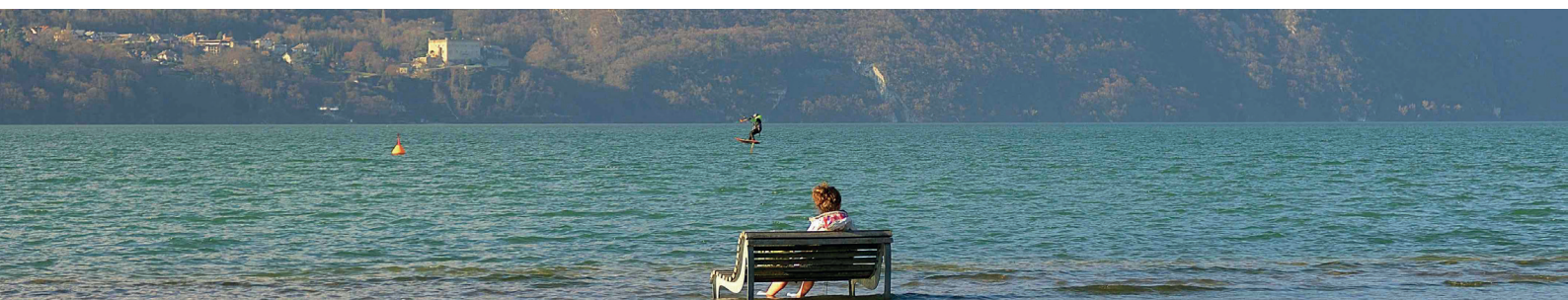
Soumis aux mêmes contraintes environnementales que le Port des 4 Chemins voisin, ce dossier nécessitera d'obtenir les autorisations administratives permettant la création de ce nouvel équipement pour lequel une gestion en DSP (Délégation du Service Public) sera également étudiée.

Le transfert de propriété des ports

Des négociations sont actuellement en cours avec l'État pour transférer la pleine propriété des ports. Ce changement de statut n'aura pas d'impact direct sur les plaisanciers mais permettra de sécuriser définitivement la gestion portuaire.

Les ports de Conjux et Chindrieux passent sous le pavillon Grand Lac

En accord avec les communes de Conjux et Chindrieux actuellement gestionnaires en régie directe, ces ports seront transférés à Grand Lac à compter du 1er janvier 2019.



**SALON DU NAUTISME
DU 31 MARS AU 2 AVRIL 2018
AU PETIT PORT - AIX-LES-BAINS**